

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « R&K SOLUTION » en abrégé « R&K »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 783, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « R&K SOLUTION » en abrégé «
R&K »

Objet : Prestation de services ; distribution ; import-export ; service a la clientèle & marketing ; fabrication de produits d'entretien / hygiène ; industrie & commerce général ; divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (25,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 783, Ilot 32

Dirigeant(s) Mme KESSE FRANCOISE TEHOVA (GÉRANT),

M ROSNEL PIERRE ANSELME JOSE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04946 du 22/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61157/GTCA/RC/2023 du 22/08/2023

